

11. POS. 241



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **15 FEV. 2011**

Scanné le _____

Postulat demandant la révision du plan de mesures OPair Lausanne-Morges 2005, ainsi qu'une étude sur les périmètres potentiellement concernés par un plan de mesures OPair sur tout le territoire vaudois.

La loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair) imposent aux cantons de mettre en œuvre des politiques d'assainissement de l'air lorsque les principaux polluants dépassent les valeurs limites d'immission.

Dès 1994 pour la région de Morges et 1995 pour la région de Lausanne, des plans d'assainissement de l'air ont été adoptés par le Conseil d'Etat et couvrant au total le territoire de 17 communes. Dès 2004, réalisant que les exigences de l'OPair seraient difficilement atteignables, un nouveau plan de mesures, unique cette fois et recouvrant le territoire de 24 communes, est adopté. C'est le plan de mesures OPair 2005, toujours en vigueur, que nous connaissons aujourd'hui.

Mais près de six ans après, le constat est peu encourageant, les valeurs limites des principaux polluants que sont l'ozone (O₃), les particules fines (PM10) et le dioxyde d'azote (NO₂) sont régulièrement dépassées.

Que ce soit le nombre de jours, respectivement d'heures de dépassement ou le niveau des concentrations, toutes les stations de mesures de l'agglomération enregistre des dépassements répétés, pour atteindre même ce que l'on appelle pudiquement le seuil d'information (plus de 75 µg/m³ durant trois jours consécutifs pour les PM10 alors que la valeur limite est fixée à 50 µg/m³ par exemple).

En témoignent les communiqués de presse du Conseil d'Etat qui, plusieurs fois par année, est tenu de publier des recommandations sanitaires à l'intention des bébés, jeunes enfants et personnes fragiles. Que ce soit pour l'ozone en été ou les particules fines en hiver, c'est toujours le même message d'impuissance si ce n'est de proposer un abonnement demi-tarif meilleur marché, un abonnement de bus contre une carte grise et le confinement des personnes sensibles ou souffrant de déficiences immunitaires, cardiaques ou respiratoires.

Ce constat conduit à penser que le plan de mesures aujourd'hui en vigueur a un impact trop faible en termes d'assainissement de l'air. Je demande donc non pas seulement une actualisation mais une révision du plan de mesures OPair 2005 qui tienne compte :

- D'un bilan des mesures mises en œuvre ainsi que celles qui ne l'ont pas ou peu été ;
- D'un bilan de la qualité de l'air incluant les trois polluants principaux (NO₂, O₃, PM10) mais également d'autres polluants tels que les nanoparticules (PM2.5, PM1) et les précurseurs de l'ozone ;
- D'une évaluation comparative de l'efficacité des divers types de mesures (mobilité, énergie et aménagement du territoire)
- De l'évolution du périmètre concerné, ainsi que de la pertinence de périmètres ailleurs dans le canton ;
- De l'applicabilité sur territoire vaudois ou des synergies avec des plans de mesures en vigueur dans les cantons limitrophes (Genève par exemple)

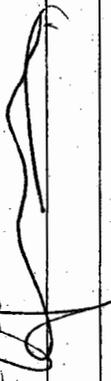
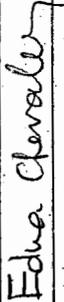
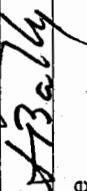
Cette révision du plan doit aussi être l'occasion de fixer des objectifs mesurables qui puissent faire l'objet d'évaluation pour chaque mesure ainsi qu'un calendrier fixant la périodicité tant des évaluations que des révisions.

Lausanne, le 14 février 2011

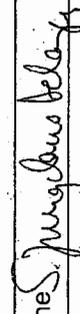
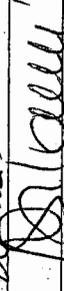
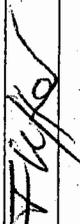
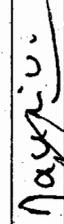
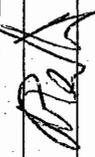
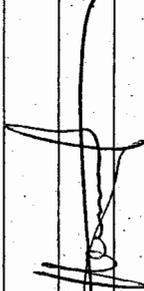
Valérie Schwaar
(souhaite développer)

Demande le renvoi direct au Conseil d'Etat

Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

Abbet Raphaëli	Cachin Jean-François	Dind Claudine
Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel 
Aellen Catherine 	Capt Gloria	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla 	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José
Ansermet Jacques	Chatelain André 	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie 	Chevalley Christine	Epars Olivier 
Attinger Doepper Claire 	Chevalley Edna 	Favez Jean-Michel 
Aubert Mireille 	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François 	Feller Olivier
Ballif Laurent 	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis 	Chollet Jean-Marc	Flora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André 
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gay Vallotton Michèle 
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Giardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence 
Borloz Frédéric	Delay Elisabeth	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Depoisier Anne-Marie 	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe 	Grandjean Pierre
Brélaz François	Desmeutes Michel	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Guignard Jean 

Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

Guignard Pierre	Meyer Roxanne 	Rochat Nicolas 
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haurly Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane 	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane 	Mossi Michele	Savary Marianne 
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe 
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne 	Pache Rémy	Schwab Claude 
Junod Grégoire	Papilloud Anne 	Silauri Alessandra 
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip 
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale 	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André 	Randin Philippe 	Volet Pierre
Martinet Philippe 	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique 
Maystre Tinetta	Renaud Michel 	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert 
Métraux Béatrice 	Rithener Christiane 	Zwahlen Pierre